

RS/va

6.12.72

Visite de l'Ambassadeur du Pakistan
aux autorités du Canton de Zurich

Relations bilatérales entre la Suisse et le Pakistan

(A) Les événements qui se sont déroulés au cours de ces deux dernières années dans le sous-continent indien ont, tout naturellement eu des répercussions sur les relations bilatérales que la Suisse entretient avec (ce pays) le Pakistan

La guerre indo-pakistanaise de décembre ¹⁹⁷¹ dernier, que l'on prévoyait depuis plusieurs mois, a apporté la victoire aux troupes indiennes, qui prirent pied dans le territoire du Bengale oriental, permettant ainsi au gouvernement en exil de la Ligue Awami [soutenu par les forces de libération] de s'installer à Dacca. Dès lors, le Bangla Desh, proclamé Etat souverain, a entendu ne plus avoir de liens quelconques avec la province occidentale du Pakistan actuel. Le Conseil fédéral devait reconnaître le nouvel Etat quelques mois plus tard, le 13 mars de cette année. 1972.

Peu après le déclenchement des hostilités entre l'Inde et le Pakistan, ces deux Etats décidèrent de rompre leurs relations et demandèrent les 6 et 7 décembre 1971 au Conseil fédéral d'assumer le mandat de représentation de leurs intérêts dans chacun des deux pays respectifs. Ce double mandat de représentation équivaut à un signe de confiance particulièrement encourageant de la part de deux Etats en voie de développement; nous exerçons aujourd'hui encore cette importante tâche de puissance protectrice.

Examinons maintenant différents points de nos relations.



Aide humanitaire

En 1970, 1971 et 1972, à travers la Croix-Rouge et l'Unicef, nous avons remis pour plus d'un million et demi de francs de médicaments et de matériel médical au Pakistan.

Coopération technique

L'année 1970 a marqué un tournant dans notre activité de coopération technique au Pakistan. Au 31 décembre 1969, nos engagements s'élevaient à 1,2 millions de francs pour les actions en cours. Les nouveaux projets approuvés ont fait passer ce montant à 4,5 millions de francs à fin 1970. Les crédits alloués ont été affectés plus particulièrement au "Pakistan Design Center" à Karachi, destiné à l'étude de l'amélioration de la conception et de la mise au point de crédits divers, à l'Ecole de formation professionnelle créée au barrage de Tarbela (formation de mécaniciens de diverses spécialités) - ce projet a été mené à bien et est maintenant totalement réalisé - et à la poursuite de l'activité du centre horloger de Karachi, ainsi qu'au centre de formation professionnelle en mécanique de précision de cette ville. En plus, des bourses de formation et de spécialisation ont été attribuées dans plusieurs secteurs, tels l'horlogerie et l'hôtellerie. Pour 1972, plus de 2'895'000 roupies (Frs. 1'042'200.-) ont été engagées et en 1973, un programme de 2'100'000 roupies vient d'être envisagé.

Affaires financières

Le Conseil fédéral a décidé en 1969 de participer à l'octroi d'un crédit de 50 millions de francs devant permettre la livraison au Pakistan de biens d'équipement. La Confédération prend à sa charge la moitié du crédit à un taux d'intérêt réduit, le solde étant fourni par un groupe de banques. Un arrangement avait déjà été conclu en 1964 avec le Pakistan, sous couvert de la garantie des risques à l'exportation, visant à faciliter l'achat de biens d'équipement.

Un projet d'accord sur la protection des investissements est en discussion depuis de nombreuses années déjà et, en raison des événements, est resté en suspens; il semblerait toutefois qu'à la fin de cette année on arrive à la conclusion d'un accord satisfaisant pour les deux pays.

Echanges commerciaux (en millions de francs)

	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Importations suisses	18,4	13
Exportations suisses	77,3	74

La diminution des échanges est due aux événements qui ont secoué le sous-continent en 1971 et 1972.

Communauté suisse

A fin 1971, plus de 250 compatriotes résidaient au Pakistan occidental. Un certain nombre d'entre eux ont été rapatriés lors des hostilités et nous ne connaissons pas encore avec précision le nombre de personnes qui ont décidé de se réinstaller au Pakistan. Nos missions dans ce pays ne devraient pas tarder à nous envoyer les listes pour l'année 1972.

Ba 8. Dez. 72 -10

p.B.15.21.Pak. - RS/au

Bern, den 6. Dezember 1972

B 11. DEZ. 72

Herrn Dr. H. Roggwiler
Staatskanzlei des Kantons Zürich
Kaspar-Escher-Haus

8000 Z ü r i c h

Herr Staatsschreiber,

Da der pakistanische Botschafter in Bern Ihrem Kanton nächste Woche einen offiziellen Besuch abstatten wird, hat uns unser Protokolldienst gebeten, zu diesem Anlass eine Notiz über die bilateralen Beziehungen zwischen unserem Land und Pakistan vorzubereiten.

Wir lassen Ihnen diesen Text beigeschlossen zugehen und hoffen, dass Ihnen diese Ausführungen von Nutzen sein werden.

Wir versichern Sie, Herr Staatsschreiber, unserer vorzüglichen Hochachtung.

Abteilung
für Politische Angelegenheiten
i.A.

Beilage:

(Ramseyer)

1 Notiz

Ba 8. DEZ. 72 -10